

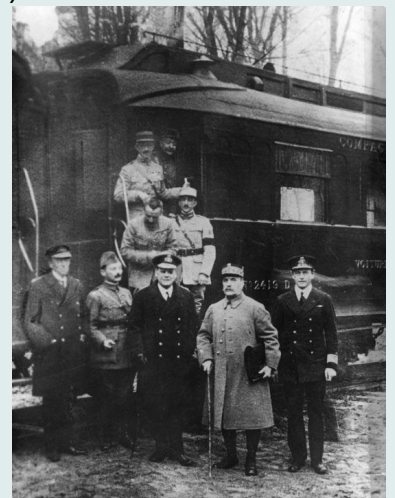
Novembre 2024

INFO FNAM N°45



Ci-contre, le Maréchal Joffre discute avec André Maginot le jour de l'armistice de 1918 à Paris, près de l'Arc de Triomphe.

L'armistice de 1918, signé le 11 novembre 1918, met provisoirement fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918).



Le 11 novembre 1918 vers 5h15 du matin, juste après la signature du traité, à la sortie du «wagon de l'Armistice» : de gauche à droite au premier plan, l'amiral britannique Hope, le général Weygand, l'amiral britannique Wemyss, le maréchal Foch (avec une canne et un képi), le capitaine de la Royal Navy Marriott.

La commission communication souhaiterait que
l'INFO FNAM N°45

soit diffusée largement à vos adhérents détenteurs d'un email.

Certaines informations peuvent les intéresser également.

Et n'hésitez pas à nous écrire et nous envoyer vos articles
concernant votre groupement

communication@maginot.asso.fr



MEMOIRE et SOLIDARITÉ

Fédération Nationale André-Maginot

Association fondée en 1888 et reconnue

d'utilité publique par décret le 28 mai 1933

www.federation-maginot.com

Bien triste nouvelle

Décès du général (2S) Jean-Claude Coullon

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès de monsieur le Général (2S) Jean-Claude Coullon le mercredi 27 novembre 2024, administrateur de la FNAM de 2004 à 2008 et depuis administrateur honoraire.



Les obsèques ont eu lieu le mardi 3 décembre 2024.
10h30 : Office religieux en la cathédrale "Saint-Louis" des Invalides,
11h30 : Honneurs militaires dans la cour des Invalides.
La FNAM adresse à sa famille ses plus sincères condoléances.

Informations transmises par le siège de la FNAM

11 novembre 2024 : la FNAM présente sous l'Arc de Triomphe à Paris où elle a déposé une gerbe et au déjeuner organisé à l'Élysée

Le 11 novembre 2024, à l'occasion de la cérémonie de commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale, M. Christian Piquet, président délégué de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM), a déposé une gerbe de fleurs sur la tombe du Soldat Inconnu, située sous l'Arc de Triomphe à Paris. Ce geste symbolique marque un hommage fort aux sacrifices des soldats tombés au champ d'honneur, mais aussi à tous ceux qui ont œuvré pour la paix.



Jean-Louis Thiériot et Christian Piquet

À l'issue de la cérémonie, un déjeuner a été organisé au Palais de l'Élysée. M. Christian Piquet s'est entretenu avec Jean-Louis Thiériot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants. Cette rencontre a permis d'aborder les enjeux actuels liés à la mémoire des conflits, ainsi que les conditions de vie des anciens combattants, qui restent au cœur des préoccupations de la FNAM.

13 novembre 2024 : informations transmises par la commission chancellerie dont le président est Yvon Rouanet :

Répartition des médailles pour le 3^{ème} quadrimestre 2024.

17 groupements ont envoyé leurs propositions de récompenses, dont 8 sections fédérales. Effectif concerné : 27 914 adhérents

La répartition s'établit ainsi :

Médaille d'or : 22

Médaille d'argent : 22

Médaille de bronze : 15

Diplôme d'honneur : 4

Moyenne d'âge : 71 ans

A^q<u total, 63 dossiers ont été traités.

En 2024, en total, ont été attribuées :

Médaille d'or : 100

Médaille d'argent : 89

Médaille de bronze : 80

Diplôme d'honneur : 10

Moyenne d'âge : 72 ans

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-dessous, les liens vers les décrets du 8 novembre 2024 concernant l'ordre national de la Légion d'honneur, la Médaille militaire et l'ONM.

ORDRE NATIONAL DE LA LEGION D'HONNEUR

1 Décret du 8 novembre 2024 portant élévation dans l'ordre national de la Légion d'honneur en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050477782>

2 Décret du 8 novembre 2024 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050477785>

3 Décret du 8 novembre 2024 portant promotion et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050477788>

4 Décret du 8 novembre 2024 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur en faveur des anciens combattants, des Théâtres d'opérations extérieures et de l'Afrique du Nord

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050477791>

5 Décret du 8 novembre 2024 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur en faveur des anciens combattants de la guerre de 1939-1945, à l'occasion du 80e anniversaire des débarquements

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050477794>

6 Décret du 8 novembre 2024 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur en faveur des anciens combattants de la guerre d'Indochine à l'occasion du 70e anniversaire de la bataille de Diên Biên Phu

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050477797>

7 Décret du 8 novembre 2024 portant promotion et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur en faveur des mutilés de guerre, déportés résistants et prisonniers du Viêt-Minh

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050477800>

MEDAILLE MILITAIRE

8 Décret du 8 novembre 2024 portant concession de la Médaille militaire en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050477805>

9 Décret du 8 novembre 2024 portant concession de la Médaille militaire en faveur d'un militaire n'appartenant pas à l'armée active, au titre des mutilés de guerre, déportés résistants et prisonniers du Viêt-Minh

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050477807>

ORDRE NATIONAL DU MERITE

10 Décret du 8 novembre 2024 portant élévation dans l'ordre national du Mérite en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050477812>

11 Décret du 8 novembre 2024 portant promotion et nomination dans l'ordre national du Mérite en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050477814>

Les actions solidaires de la FNAM

15 et 18 novembre 2024 : projections du film « la chance d'un second souffle » réalisé par Laurent ETCHAMENDY, dont la FNAM est mécène pour la réalisation de ce film poignant, touchant, et tellement réaliste, sur le droit à réparation mais également le parcours exceptionnel des blessés qui ont bien voulu être filmés : **photos et textes qui ont été transmis par le président du Gr 55, Christian Pianetti qui a assisté à sa projection et qui a permis de parler de la FNAM aux militaires présents.** La FNAM remercie particulièrement Christian Pianetti qui, dans sa zone de compétence, permet de faire rayonner notre belle fédération en parlant de nos actions de solidarité et mémorielles.



Projection le 15 novembre 2024 au 1er RPIMa Bayonne



Projection le 18 novembre au 1er RHP à Tarbes.

Le film a été projeté devant un grand nombre de militaires plus particulièrement au 1er RHP où la salle était comble.

A Bayonne, deux des "acteurs" étaient présents, un seul à Tarbes, mais il s'agissait de Souleyman, ancien du Régiment.

Christian Pianetti précise : « J'ai assisté à 3 projections de ce film au cours desquelles Laurent n'a jamais manqué d'appuyer sur le rôle important de la Fédération Maginot et à toujours très bien souligné ma présence. A chaque fin de séance, j'ai pu échanger avec quelques cadres, afin de mieux faire connaître notre belle Fédération. »

Les actions mémorielles de la FNAM

La commission communication remercie les groupements pour ces articles.

7 novembre 2024 : L'ANOPEX du Var, passeur de mémoire auprès des jeunes : article transmis par Jean-Pierre PAKULA, président délégué du Gr 34 ANOPEX

(...) Une journée d'intervention a été organisée le 7 novembre auprès d'élèves de primaire, de deux classes, afin de les sensibiliser à différentes thématiques sous forme d'ateliers (discussions sur le 11 novembre, évolution de l'habillement/équipement des armées, les valeurs militaires, déploiement des forces militaires en OPEX/OPINT).

L'intervention de ce 7 novembre 2024, à l'école primaire du 4 chemin des routes, s'est parfaitement déroulée, de 13h30 à 14h30, auprès de 2 classes de CM2 et CM1/CM2.

Jean-Carl SCHEEL, déjà intervenant l'année dernière, et Maxime PEREZ ont abordé les thèmes suivants : - Définitions du militaire Français d'active et de réserve ; - Définitions des OPINT et OPEX ; - Différents types de mandats d'engagement en OPEX (France, ONU et OTAN); - Définitions des organisations ONU et OTAN; - Présentation générale des OPEX du CNE (r) SCHEEL (Golfe, Somalie, Ex-Yougoslavie, Kosovo et Sahel); - Présentation détaillée de l'opération PAMIR en Afghanistan du CCH (er) PEREZ. - Le lien Armée-Nation et le Devoir de mémoire.

Ils ont reçu un accueil très chaleureux et les élèves ont été très attentifs, posant des questions très pertinentes.

Opération très positive que sera renouvelée en 2025, là-bas et si possible ailleurs dans le Var.

Merci à nos deux adhérents pour leur volontariat et la qualité de leur prestation auprès de notre jeunesse !

Bernard ALTENBACH

Président ANOPEX Var

7 novembre 2024 : A Mende, conférence sur les blessés de l'Armée de Terre qui a été organisée par le Gr 48 en présence du général Lebel (2S).

La conférence a été ouverte par le **Président du GR48, Monsieur Frédéric Daguts, représentant de la Fédération Maginot Lozère**, qui a souligné l'importance de cette rencontre dédiée à l'accompagnement des blessés de l'Armée de Terre. Il a rappelé le rôle central de la Fédération Maginot dans la défense des droits et de la mémoire des anciens combattants et blessés de guerre.

Contexte et enjeux :

La thématique principale de la conférence, présentée par le général Georges Lebel (2S) portait sur **les défis auxquels sont confrontés les blessés de l'Armée de Terre**, notamment après le retour à la vie civile.

Le général Georges Lebel (2S) a souligné son parcours personnel et professionnel et enfin et surtout, le soutien à la famille des blessés, souvent désemparée face aux bouleversements engendrés par les blessures.



Cette conférence a aussi permis de dresser un état des lieux des dispositifs actuels d'accompagnement, en mettant l'accent sur :

- **La prise en charge médicale** : L'évolution des soins, de la rééducation et des traitements physiques et psychologiques pour les militaires blessés.
- **La reconversion professionnelle** : Les initiatives pour aider les blessés à se réintégrer dans le milieu professionnel, notamment à travers des partenariats avec des entreprises et des formations spécialisées.
- **Le soutien moral et social** : Le rôle des associations, des institutions publiques, ainsi que des familles dans l'accompagnement à long terme des blessés, et la nécessité de sensibiliser la société civile à leur situation.

Les dispositifs de soutien : Le général Lebel a présenté plusieurs dispositifs mis en place pour améliorer la vie des blessés :

- **Le soutien financier** : Des aides spécifiques sont allouées aux blessés pour compenser la perte de revenus et aider à financer leur reconversion.
- **Les associations d'anciens combattants et les comités de soutien** : Ces structures jouent un rôle crucial dans le suivi post-blessure, en offrant des services de conseil, d'accompagnement psychologique et d'aide sociale.
- **La collaboration avec les entreprises** : Des programmes d'intégration professionnelle ont été développés pour faciliter le retour à l'emploi, en particulier dans des secteurs où des qualifications spécifiques sont nécessaires.

Conclusion : La conférence a conclu sur un appel à une meilleure coopération entre les différents acteurs publics, militaires et associatifs pour garantir un avenir digne aux blessés de l'Armée de Terre.

La Fédération Maginot Lozère a réaffirmé son engagement à défendre les droits des blessés et la conférence s'est terminée par un moment de recueillement en hommage aux militaires blessés et tombés pour la France.



Le général Lebel (2S) s'est vu offrir la BD de la Fédération Maginot par son Président.

11 novembre 2024 : article transmis par Christian Pianetti, GR 55, cérémonies du 11 novembre 2024 à Pau

L'AAMOPEX 64 et le GR55 Maginot étaient présents aux cérémonies du 11 novembre 2024 à Pau au cours desquelles 17 membres adhérents ont accompagné le président. Ces cérémonies ont débuté par un office religieux en l'Eglise Saint



Martin à 9 heures, s'est poursuivi par un dépôt de gerbe au Monument du Maréchal Foch, par le président Christian Pianetti accompagné de deux élèves du Collège Marguerite de Navarre.

Ces cérémonies se sont poursuivies au monument aux morts du boulevard des Pyrénées. Parmi les très nombreux drapeaux présents, cinq étaient portés par des membres adhérents de l'AAMOPEX 64 GR55 Maginot. Durant ces cérémonies Anne-Marie, Elisabeth et Chantal ont collecté pour le Bleuet de France sous la bannière de la Section Fédérale André Maginot.



Merci à toutes et tous pour cette belle et active participation à ce 11 novembre suivi par un très nombreux public.

11 novembre 2024 : Inauguration d'une stèle OPEX au Pradet dans le Var : article transmis par Jean-Pierre PAKULA président délégué de l'ANOPEX, Gr34

Le 106e anniversaire de l'armistice a été célébré par des membres de l'ANOPEX dans bien des villes et villages de notre beau département du Var et en particulier au PRADET où une stèle en hommage à tous les soldats morts pour la France en Opérations Extérieures a été inaugurée.

C'est notre camarade Jack GAILLARD qui a lu la lettre de notre Président Jean-Paul Martial et qui a déposé, avec le premier magistrat de la commune, M. Stassinou, la gerbe du souvenir. (...)



Jack Gaillard auprès de la stèle OPEX au Pradet

11 novembre 2024 : hommage rendu par l'ANOPEX : article transmis par Jean-Pierre PAKULA, président délégué du Gr 34

La FNAM remercie Jean-Pierre Pakula pour l'envoi d'articles où il fait référence à la FNAM, à ses actions et ses missions.



"Le 11 novembre 2024, en France comme à l'étranger (Canada, Inde et Vietnam), l'ANOPEX a rendu hommage à tous les morts pour la France."

La galerie photos complète est sur ce lien : <https://anopex.org/11-novembre-en-france-comme-a-letranger-lanopex-a-rendu-hommage-a-tous-les-morts-pour-la-france/>

Le Bleuets de France : dîner de gala du Bleuets de France le 27 novembre 2024.

Extrait du discours prononcé par le président du Bleuets de France, Patrick Remm :

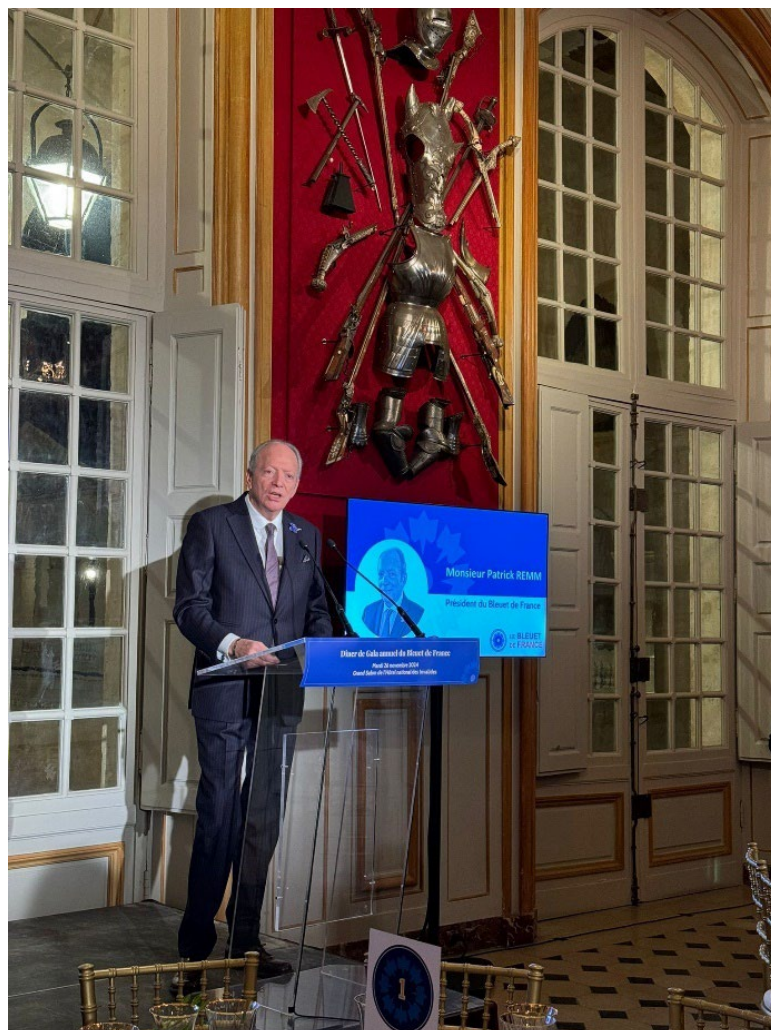
« Nous sommes là pour honorer celles et ceux qui, par leur courage et leur abnégation, ont incarné les valeurs qui nous unissent.

Nous sommes ici pour exprimer notre gratitude envers celles et ceux qui ont donné une part d'eux-mêmes, parfois jusqu'à l'ultime sacrifice, pour protéger notre liberté et notre sécurité.

Le Bleuets de France, cette petite fleur de solidarité a germée puis fleurie ici même aux Invalides il y a près de cent ans pour devenir aujourd'hui un symbole puissant d'engagement collectif.

Ce symbole n'est pas figé dans le passé ; il vit à travers les actions que nous menons et les parcours qu'il accompagne.

Ce symbole prend vie dans les histoires de résilience et de reconstruction (...) ».



Ce dîner de Gala, placé sous le Haut patronage du chef de l'Etat, a permis de récolter près de 200 000 euros. Parmi les personnalités politiques ou militaires présentes, Patrick Remm remercie particulièrement le Ministre délégué aux anciens combattants et victimes de guerre, son chef de cabinet, le CEMA, le Député président de la commission de défense au parlement, le gouverneur militaire de Paris, le directeur du musée de l'Armée.

Également : aider le Bleuet de France, c'est aider ceux qui restent.



Manifestations mémorielles à venir : le 14 décembre se tiendront Les Musicales Solidaires 2024 auxquelles la FNAM est mécène :

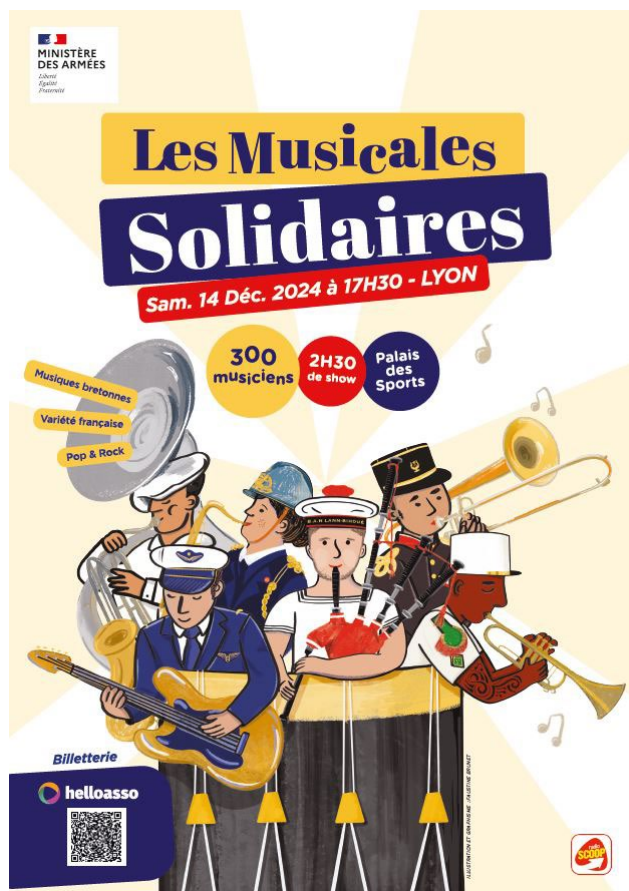
Le samedi 14 décembre prochain à 17h30, le Palais des Sports de **Lyon** verra se produire pas moins de 300 musiciens militaires dans un véritable show son et lumière de 2h30, «Les Musicales Solidaires ».

Ce spectacle, organisé par le Gouverneur militaire de Lyon, permettra au spectateur de voyager à travers un répertoire musical original et varié. Au programme, variétés françaises et internationales, musiques de films ou encore pop rock raisonneront au rythme de tambours, cuivres et cornemuses.

Au total, 7 formations de Musiques Militaires des quatre coins de la France vous attendent le 14 décembre prochain à 17h30 au Palais des Sports de Lyon :

La musique des forces aériennes de l'armée de l'Air et de l'Espace (Mérignac), la musique des sapeurs-pompiers de Paris, le Bagdad de Lann-Bihoué, la musique de la Légion étrangère (Aubagne), la musique de l'artillerie (Lyon), la fanfare du 27e BCA (Annecy) et les tambours de l'armée de terre. Assister à la performance de nos musiciens, c'est également soutenir le Bleuet de France. Le Bleuet de France est une œuvre intégrée à l'office national des combattants qui soutient quotidiennement 4 600 blessés de guerre et victimes de terrorisme ainsi que leur famille.

Un spectacle musical de 2h30 marqué par les valeurs des armées et le talent de nos musiciens, parrainé par le batteur que les amateurs de télé-crochets ne manqueront pas de reconnaître : Jean-Philippe Fanfant.



Pour assister à cet évènement qui saura ravir parents et enfants et **pour soutenir le Bleu et de France** : [Les musicales solidaires - ASSOCIATION DU PATRIMOINE MILITAIRE DE LYON ET DE SA REGION](#)

Découvrez nos partenaires pour les Musicales Solidaires 2024 : [Nos partenaires pour les Musicales Solidaires 2024 | Ministère des Armées et des Anciens combattants.](#)



LA CHARTE N°4 est en ligne



<https://www.federation-maginot.com/wp-content/uploads/2024/12/CHARTE-4-2024-webred.pdf>

Pensez à commander votre **agenda FNAM 2025**, modèle Eurotime 16S

Tarif : **10,00 € TTC/unité**, frais d'envoi inclus.

Merci de bien vouloir nous renvoyer le bon de commande **avant le 16 décembre 2024** accompagné de votre règlement, par courrier ou par mail à l'adresse suivante : evenementiel@maginot.asso.fr en indiquant bien sur l'objet de votre message : « **Commande agendas 2025** ».

La FNAM toujours auprès de vous, pour nous écrire :

ACCUEIL : fnam@maginot.asso.fr et fichier@maginot.asso.fr

SOLIDARITÉ : solidarite@maginot.asso.fr

MÉMOIRE :

Pôle mémoire : fbingler@maginot.asso.fr

Pôle jeunesse : commissiondelamemoire@maginot.asso.fr

CHANCELLERIE : chancellerie@maginot.asso.fr

DÉFENSE DES DROITS : commissiondesdroits@maginot.asso.fr

LA CHARTE : lacharte@maginot.asso.fr

RESIDENCE ANDRE MAGINOT : ehpad.maginot@gmail.com

**Nous attendons vos articles/questions/commentaires en nous écrivant à
communication@maginot.asso.fr**

**Une INFO FNAM 46 décembre sera réalisée :
envoyez-nous vos articles pour le 23 décembre au plus tard.**

Bande dessinée officielle FNAM : l'histoire de la fédération

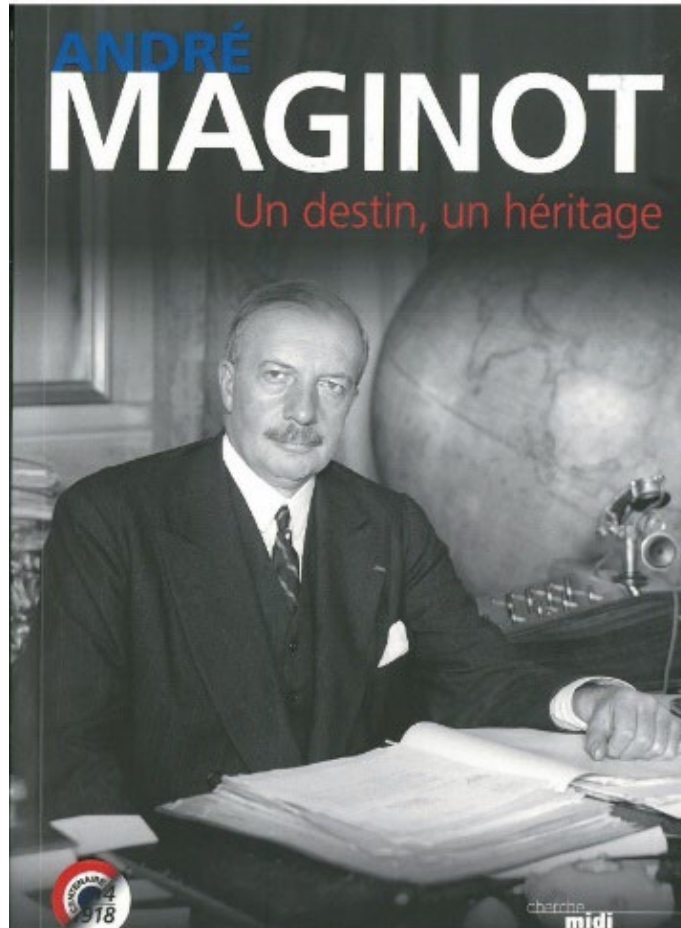
**Pour Noël, idée cadeau à offrir ou à s'offrir
« André Maginot, un patriote exemplaire »**

**Vainqueur du GRAND PRIX 2023
de la Mémoire et de la Citoyenneté du 17^e.**

**Sélectionnée pour participer au 14^e festival du livre militaire à Saint Cyr-
Coëtquidan les 19 et 20 juillet 2024**

La commander sur <https://bdmaginot.com/> et sur le site FNAC
Les boutiques FNAC ne détiennent pas de stock mais peuvent la commander pour vous.
A retirer en magasin dès le lendemain.

Également le livre « **André Maginot Un destin Un héritage** », retraçant l'histoire de notre belle fédération jusqu'à 2014, est vendu par le siège de la FNAM à **10 euros l'unité**, au lieu de 19,50 euros, **frais de port inclus**.



Pour le commander, veuillez passer commande à fnam@maginot.asso.fr ou téléphoner à l'accueil de la FNAM 01.40.46.71.40.

Dès réception du virement ou de votre chèque, l'accueil de la FNAM vous enverra le ou les livres achetés.

Bien préciser vos coordonnées, nom, prénom et adresse postale de livraison.

**Prenez soin de vous,
Et donnez-nous des nouvelles de votre groupement
En nous écrivant à
communication@asso.maginot.fr**